

# RAPPORT 2eme TRIMESTRE **Avril - Juin 2023**

صراعنا على البقاء  
وصراعهم على الإستثراء

عصابات  
على منابع الماء

894



Protestations

45



Suicides et  
tentatives de suicide

2314



Migrant(e)s

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Adresse: 2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (National),  
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

(+216)71 325 129 (+216)71 325 128 contact@ftdes.net

# Rapport trimestriel: (Avril - Juin 2023) sur les protestations sociales



## Introduction

Afin de décrire l'évolution de la situation politico-sociale en Tunisie, il est nécessaire d'examiner et suivre l'évolution des indicateurs et des symptômes des malaises sociétaux. Ces indicateurs englobent les expressions des frustrations populaires et l'ampleur du mécontentement qui s'affirme et se distingue à coup de revendications clairement formulées ou exprimées implicitement.

Durant le deuxième trimestre de l'année 2023, le contexte politique et social a continué à alimenter les expressions du malaise. Les discours complotistes et l'acharnement pour désigner un bouc émissaire qui canaliserait les angoisses du Peuple ont été prégnants. Les islamistes, les traîtres, la société civile et puis – de manière spectaculaire – les migrants Subsahariens ont été mis en avant pour souligner et expliquer la crise économique, la crise du logement et les violences urbaines. Le contexte économique a également été significatif pour la lecture de ces événements. L'inflation, les pénuries des produits de consommation, le chômage et la pauvreté ont été des facteurs ayant alimenté les colères de la population<sup>1</sup>. Les privations et les angoisses – liées à la situation économique qui ne cesse d'empirer – ont contribué à un climat de violence, mais aussi à des revendications de protection sociale de la part de l'Etat.

Nous avons observé durant le deuxième trimestre de l'année 2023, un rythme fluctuant des protestations sociales. La baisse enregistrée par rapport au premier trimestre est observable. Cependant, le nombre de protestation a augmenté par rapport à l'année 2022. Signe de désillusion par rapport à l'élan populiste qui a calmé les revendications populaires ou de protestations essouffées par le manque d'organisation politique et syndicale ? Il est certainement compliqué de prédire l'évolution des mouvements de protestations que connaîtra le pays dans les mois à venir. Quoi que ce soit, la

<sup>1</sup> INS. Statistiques, 2023, <https://www.ins.tn/statistiques/45>

fluctuation de ces taux indique une incertitude qui pourra être instrumentalisée politiquement ou étouffée par une forme d'autoritarisme.

Tandis que les protestations diminuent, d'autres phénomènes apparaissent et s'amplifient. La colère donne lieu à des agissements violents dans l'espace public. Les violences interindividuelles et collectives ont augmenté. Les conditions socio-économiques sont parfois instrumentalisées pour légitimer cette violence qui touche surtout les franges les plus vulnérables de la population, dont les femmes, les enfants et les migrants.

Les suicides continuent également à augmenter. La défaillance continue du système de soins de santé mentale est observable à travers les chiffres. Les enfants touchés et les suicides enregistrés dans des zones rurales rendent compte de l'inefficacité et l'insuffisance des efforts de l'Etat et de la société sociale pour sensibiliser à cette question. La médiatisation des suicides sur les réseaux sociaux ayant permis leur recensement par l'Observatoire social Tunisien indique quant à elle le besoin de la population d'en parler et de réduire au maximum les non-dits et la honte qui entoure les suicides.

Les violences, les suicides, la répression et les migrations ont pris le relais pour rendre compte de la situation traversée par la population Tunisienne. Ces « Non mouvements » tiennent en eux une force sociale importante. Susceptibles de changer la scène politique du pays – dans un sens ou dans un autre –, ils doivent être pris en compte par les acteurs sociaux et politique <sup>2</sup>.

La tâche principale de l'observatoire social tunisien est de recenser et suivre ces expressions. Pour cela, l'équipe continue depuis des années à suivre et décrire les mouvements sociaux qui exprime la colère de la population, la violence sociale qui indique des frustrations et des privations sociales et les suicides qui sont une forme de violence auto-infligée qui exprime généralement le dernier recours face aux souffrances quotidiennes et l'échec des politiques publiques de santé mentale. Les rapports désormais publiés trimestriellement sont alors un outil de documentation et de suivi des indicateurs d'une situation de crise.

---

<sup>2</sup> Bayat, Asef. *Life as politics: How ordinary people change the Middle East*. Stanford University Press, 2013.

# Analyse contextuelle

## I. Les dynamiques politiques :

La tension sociale et économique est omniprésente et les dynamiques politiques sont stables depuis le début de l'année 2023. En effet, les discours demeurent teintés de complotisme et de déni de la réalité vécue et ressentie par les Tunisiens. D'une part, le complotisme caractérise les discours officiels présidentiels et gouvernementaux. La faute est souvent celle de l'étranger, que ce soit les gouvernements précédents, les organisations financières internationales, les États occidentaux, et désormais les migrants Subsahariens<sup>3</sup>. Ces discours qui s'inspirent des récits nationalistes Tunisiens et Arabes ont donné lieu à une répressive désorganisée et arbitraire, ainsi que des discours qui n'aboutissent jamais en des stratégies de riposte économique ou décoloniale. Au contraire, ces discours ne sont que de la rhétorique et le positionnement de la Tunisie, en ce qui concerne les politiques internationales de la migration ou des politiques monétaires, reste le même.

D'une autre part, l'abrasivité de la situation donne lieu à un déni de la réalité sociale et économique. Le déni des épreuves traversées par le pays entre dans le cadre d'une volonté de ne pas reconnaître la réalité vécue comme douloureuse<sup>4</sup>. Ces stratégies contribuent à étouffer le souffle des protestations et à réduire la marge de manœuvre des garde-fous de la démocratie (les journalistes, les syndicats et les organisations de la société civile) qui peinent à trouver des moyens d'action.

En outre, durant le deuxième trimestre de l'année, la vague d'arrestations d'opposants politique de journalistes, et d'autres personnages publics qui a débuté en février 2023 a donné lieu à des condamnations et à l'emprisonnement de ces opposants. Par exemple, l'arrestation et la condamnation de Rached Ghannouchi le 15 mai 2023 a été largement médiatisée<sup>5</sup>. La condamnation d'un journaliste de la Radio Mosaïque FM à cinq ans de prison ferme pour avoir refusé de dévoiler l'identité de sa source est même inédite dans l'histoire de l'oppression des journalistes en Tunisie. Nadia

---

<sup>3</sup> Le point Afrique. Tunisie : « Le discours d'État en plein déni de réalité », 17 mai 2023,

[https://www.lepoint.fr/afrique/tunisie-le-discours-d-etat-en-plein-deni-de-realite-17-05-2023-2520540\\_3826.php#11](https://www.lepoint.fr/afrique/tunisie-le-discours-d-etat-en-plein-deni-de-realite-17-05-2023-2520540_3826.php#11)

<sup>4</sup> Sironi, Françoise. « 9. Le déni », , Comment devient-on tortionnaire ? Psychologie des criminels contre l'humanité, sous la direction de Sironi Françoise. La Découverte, 2017, pp. 300-311.

<sup>5</sup> Révolution permanente. Tunisie. Saïed emprisonne des opposants pour consolider son tournant bonapartiste, 30 mai 2023, <https://www.revolutionpermanente.fr/Tunisie-Saied-emprisonne-des-opposants-pour-consolider-son-tournant-bonapartiste>

Akacha, l'ex-cheffe de cabinet du président, a également écopé d'un an ferme par contumace.

En parallèle à cette répression des acteurs politiques, les politiques de la mendicité de l'Etat se sont fait remarquer. Pour lutter contre l'immigration clandestine, l'Union Européenne a proposé un plan d'aide de 900 millions d'euros à la Tunisie en plus d'une aide immédiate supplémentaire de 150 millions d'euros, suite à la visite de la présidente de la Commission européenne et les Premiers ministre d'Italie et des Pays-Bas. Les 100 millions d'euros proposés par Ursula von der Leyen serviront au contrôle des frontières, la recherche et le « sauvetage » des migrants<sup>6</sup>. La France quant à elle a proposé une aide de 25,8 millions consacrée aux questions migratoires, notamment la formation des policiers et des gardes-frontières tunisiens<sup>7</sup>. Les difficultés économiques conduisent alors la Tunisie à adopter une position de passivité face aux aides financières et les projets promus par les financeurs.

## **II. Les dynamiques socio-économiques**

La Tunisie est étranglée financièrement par la crise qui dure depuis des mois. En effet, la dette ayant atteint 80% du PIB réduit les possibilités d'emprunter à l'étranger, ce qui contribue à des pénuries des produits importés par l'Etat. L'inflation a régressé à 10,1% en avril 2023, 9,6% en mai, et 9,3 en juin, Le recul de l'inflation est lié au fléchissement observé au niveau du rythme d'augmentation des prix, selon l'INS. Cela laisse prédire une prochaine augmentation de ce taux dans les mois à venir.

Les pénuries ont été observables, en raison d'une production locale insuffisante. Les produits alimentaires – notamment les plus importants dans le régime des tunisiens – continuent de disparaître du marché. Tandis que les discours politiques continuent à blâmer les spéculateurs qui veulent semer le désordre en privant les tunisiens de ces produits, les mesures d'approvisionnement d'urgence ne sont pas toujours efficaces<sup>8</sup>. En plus, la Tunisie risque de subir une pénurie d'eau courante. Trente barrages ont perdu

---

<sup>6</sup> Euronews. L'UE propose un plan d'aide de 900 millions d'euros à la Tunisie, 11 juin 2023, <https://fr.euronews.com/2023/06/11/lue-propose-un-plan-daide-de-900-millions-deuros-a-la-tunisie>

<sup>7</sup> Le Monde. La France octroie une aide à la Tunisie pour lutter contre l'immigration irrégulière, 19 juin 2023, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/06/19/la-france-octroie-une-aide-a-la-tunisie-pour-lutter-contre-l-immigration-irreguliere\\_6178323\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/06/19/la-france-octroie-une-aide-a-la-tunisie-pour-lutter-contre-l-immigration-irreguliere_6178323_3212.html)

<sup>8</sup> Le Monde Afrique. La Tunisie à l'épreuve des pénuries : « On passe notre journée à essayer de faire les courses », 3 juillet 2023, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/07/03/la-tunisie-a-l-epreuve-des-penuries-on-passe-notre-journee-a-essayer-de-faire-les-courses\\_6180360\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/07/03/la-tunisie-a-l-epreuve-des-penuries-on-passe-notre-journee-a-essayer-de-faire-les-courses_6180360_3212.html)

des pourcentages de leurs capacités habituelles et la sécheresse continue de préoccuper les tunisiens<sup>9</sup>.

Parallèlement, le chômage a atteint un taux de 16,1% durant le premier trimestre de l'année, par rapport à 15,2% durant le quatrième trimestre de 2022. Selon, l'INS le nombre des chômeurs est de plus de 655 000 personnes, signifiant une augmentation de 4,8% par rapport au trimestre précédent. La baisse de l'activité de la population est donc signifiante, entraînant un lot de frustrations et de difficultés économiques pour un nombre considérable de tunisiens.

### III. Mouvements sociaux

#### Distribution Géospatiale

Durant le deuxième trimestre de 2023, un total de 894 mouvements, contre 1262 mouvements de protestation recensés par l'équipe de l'OST durant le premier trimestre de l'année. Il s'agit d'une baisse remarquable du nombre des protestations, en continuité avec la courbe descendante qu'on observe depuis des mois. En termes de chiffres, ce nombre pourrait indiquer un apaisement. Cependant, cette impression est clairement fautive, si on s'intéresse aux contenus et aux revendications portées, ainsi que sur la répression policière et médiatique qui dissuade les acteurs d'exercer leur droit de protestation.

- **Avril** : 239 mouvements de protestation ont été documentés, en comparaison avec 321 en mars, 432 en février et 520 en janvier 2023. Ces mouvements ont été enregistrés majoritaires dans les gouvernorats de Tunis avec 44 mouvements recensés, Sfax avec 37 protestations et Sousse avec 33 protestations. Les gouvernorats de Kasserine et Kébili et Médenine ont enregistré le nombre le plus bas des protestations.



<sup>9</sup>Jeune Afrique. Les Tunisiens bientôt confrontés à la pénurie d'or bleu ? 24 avril 2023, <https://www.jeuneafrique.com/1439100/politique/les-tunisiens-bientot-confrontes-a-la-penurie-d-or-bleu/>

- **Mai** : un nombre de 348 mouvements de protestation ont été enregistré. Il s'agit ici d'une augmentation par rapport au mois précédent. Parmi ces mouvements, 26 % ont été enregistrés à Tunis, à savoir 86 mouvements de protestation. Le gouvernorat de Kairouan a quant à lui enregistré 47 protestations et Sousse en a enregistré 36. Les nombres les plus bas ont été enregistré à Seliana avec 8 protestations, Kef en a enregistré 7, et Gabes en a enregistré 5.



- **Juin** : le nombre des mouvements de protestation a diminué pour atteindre 307 mouvements. Nous avons observé durant ce mois un changement de la cartographie des mouvements sociaux. Les périphéries ont pris le relais avec Gafsa qui a connu 42 événements de protestation, Sfax avec 40 mouvements et Sousse qui en a enregistré 38. Tozeur, Médenine et Monastir ont connu les chiffres les plus bas.

Ces observations révèlent une instabilité et une fluctuation qui pourrait renvoyer au caractère éphémère et réactionnaire de ces protestations. Liées à des événements ponctuels, les mouvements sociaux surgissent et disparaissent d'une région à une autre, sans montée en généralité ou transmission entre les gouvernorats.

## Distribution genrée

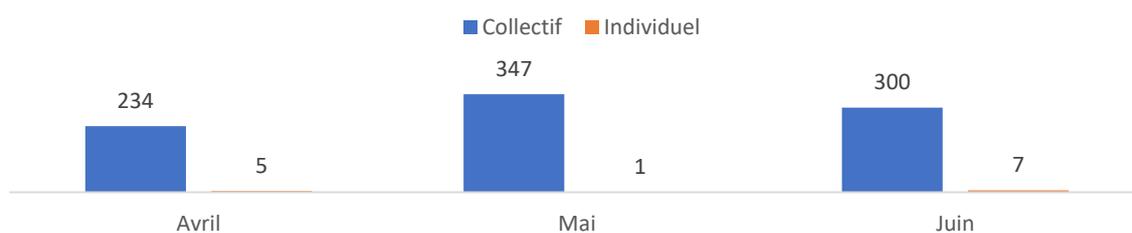
En ce qui concerne le paysage de la protestation en termes de participation d'hommes et de femmes, la majorité des protestations ont été mixtes durant les trois mois du deuxième trimestre de 2023. L'effet de la ségrégation genrée n'est pas observable, malgré la présence de mouvements réservés uniquement à des hommes et d'autres où la présence s'est limitée à des femmes. En avril, 2,51% ont été exclusivement masculines, en mai ce pourcentage a augmenté à 5,75%, pour diminuer à nouveau en juin et atteindre 4,23%.

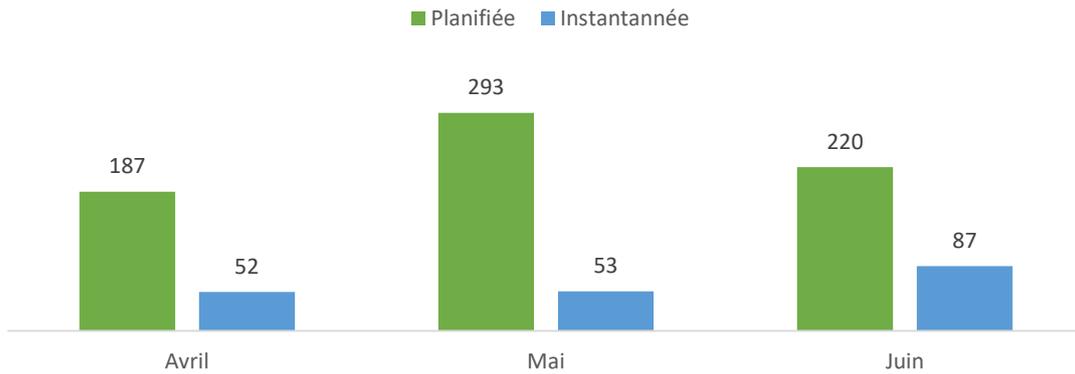
## Emergence et nature des mouvements des protestations

Les mouvements de protestations qui ont été recensés ont été majoritairement collectifs pour les trois mois. En avril, seulement 2,09% mouvements de protestations étaient individuels, à savoir en prison et dans les médias en soutien avec des personnalités politiques. Parmi ces événements d'avril, la majorité était planifiée en avance, et uniquement 21,76% se sont déclenchés instantanément.

En Mai, 84,77% des protestations ont été planifiées à l'avance. Parmi celles qui se sont déclenchées instantanément, 29 cas de blocage des activités, dix rassemblements protestataires, sept congestions, des appels de détresse, deux appels médiatiques et un cas de blocage de routes et un cas de jet de pierre ont été documentés. La majorité de ces protestations instantanées a eu lieu dans les espaces de travail des personnes y participant. Durant ce mois de mai, une seule protestation a été individualisé et motivé par des raisons écologiques.

En ce qui concerne le mois de juin, seulement 2,28% des mouvements sont individuels. Il s'agit de mise en feu d'un établissement, des appels médiatiques et des appels à détresse. Le taux des mouvements déclenchés instantanément a augmenté durant ce mois pour atteindre 28,34%. Ces mouvements ont majoritairement eu lieu dans des hôpitaux, les sièges du gouvernement et ceux des administrations.



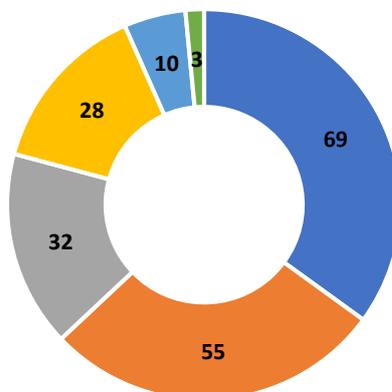


## Les acteurs et les revendications

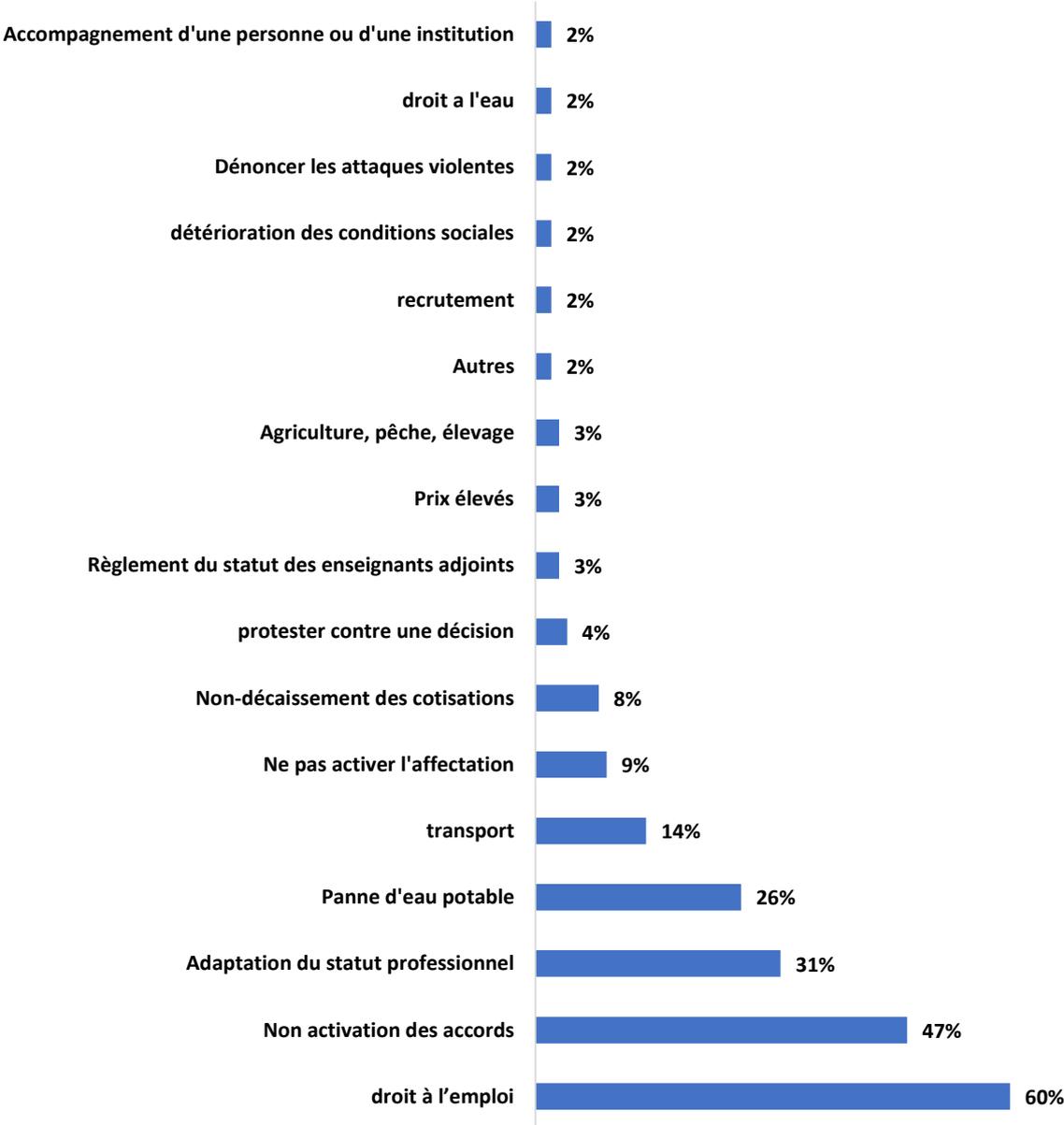
Durant ce trimestre, les acteurs ont été diversifiés. La présence des métiers de soin physique et d'enseignement et la prévalence de leur revendication a été particulièrement remarquable. Les protestations portées par des prisonniers ont également été documentées. Tandis que la majorité des mouvements de protestations ont été menés par des travailleurs dans des secteurs différents, les questions sociales ont traversé toutes les protestations.

- **En Avril :** les principaux acteurs étaient des diplômés chômeurs qui ont constitué 69 évènements, les habitants avec 55 mouvements, les journalistes qui ont participé à 32 mouvements, 28 protestations par des enseignants, 10 par des agriculteurs. D'autres acteurs ont de même fait part à ces mouvements dont des commerçants, des élèves, des familles, des employés, des ouvriers de chantier, un prisonnier, et des activistes.

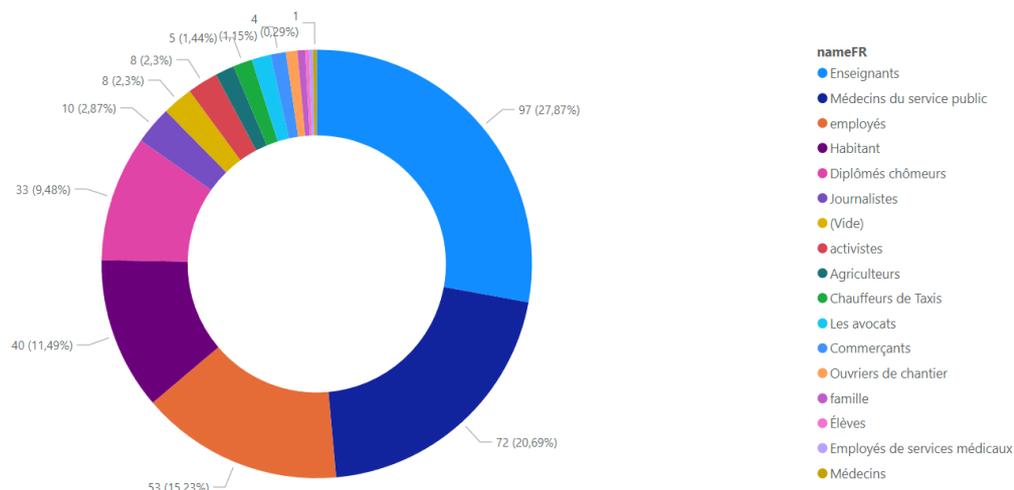
■ diplômés chômeurs ■ habitants ■ les journalistes ■ enseignants ■ agriculteurs ■ ouvriers de chantier



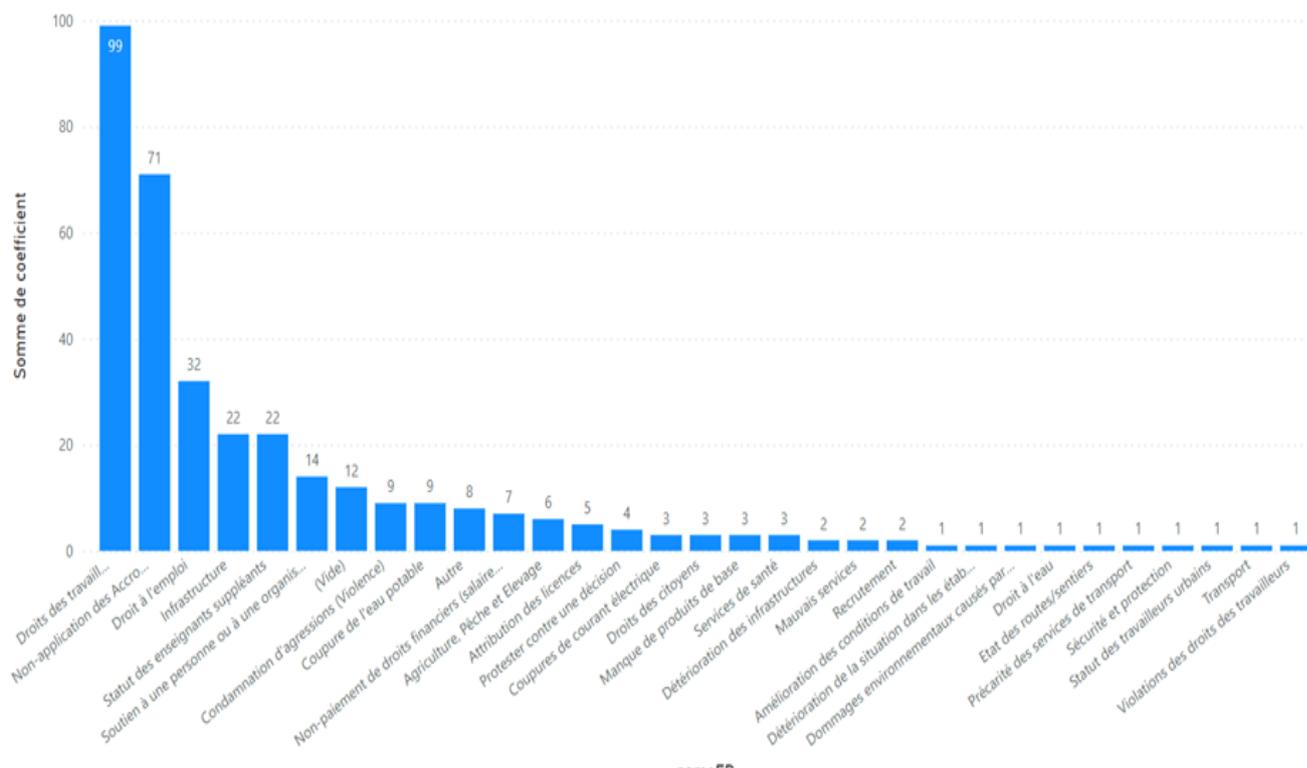
Les revendications portées par ces acteurs étaient majoritairement le droit à l'emploi, à savoir 60% des mouvements. 40% concernaient l'activation des conventions, 31% la régularisation professionnelle, 26% les coupures d'eau, et 14% le transport, etc.



- **En Mai :** les principaux acteurs étaient des professionnels offrant des services publics (éducation, santé). 92 mouvements étaient portés par des enseignants, 2 par des médecins des services médicaux étatiques, 53 par des employés, 40 par des habitants, 33 par des chômeurs, 10 par des journalistes, etc. Les revendications professionnelles et syndicales ont pris le dessus en mai, exprimant une forte frustration de la part des travailleurs en Tunisie

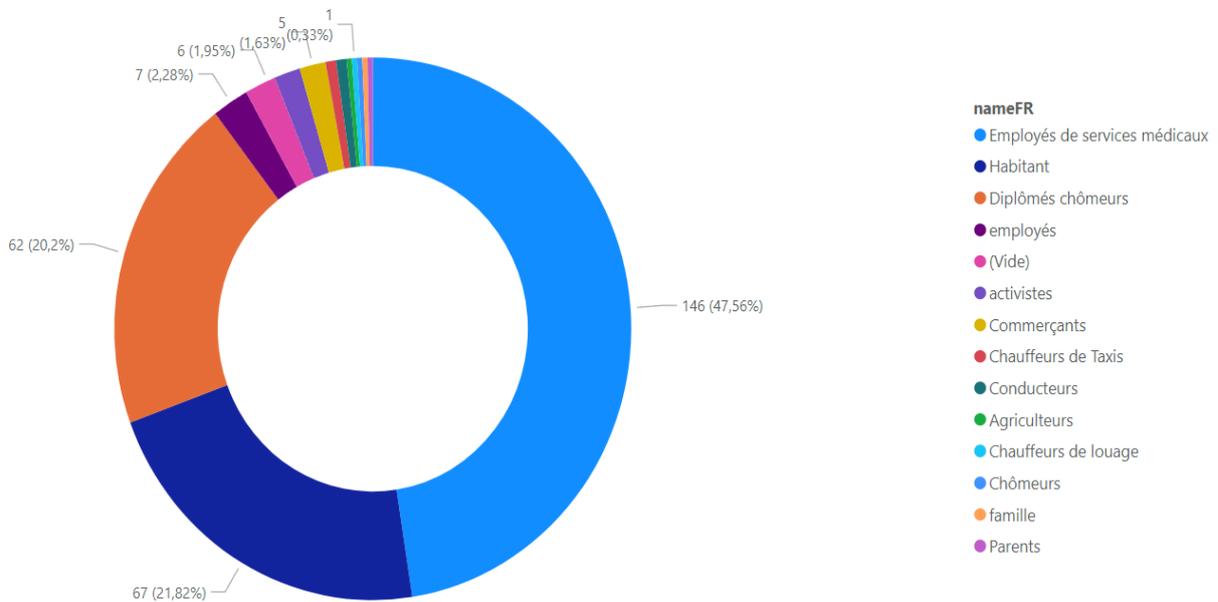


Les revendications portées étaient majoritairement liées à leur droit en tant que travailleurs, en guise de protestation à la non application des conventions, le droit à l'emploi, le statut précaire des enseignants suppléants, etc. D'autres protestations ont été des réactions à la défaillance des services public (infrastructure, accès à l'eau, manque des produits de base, etc.).

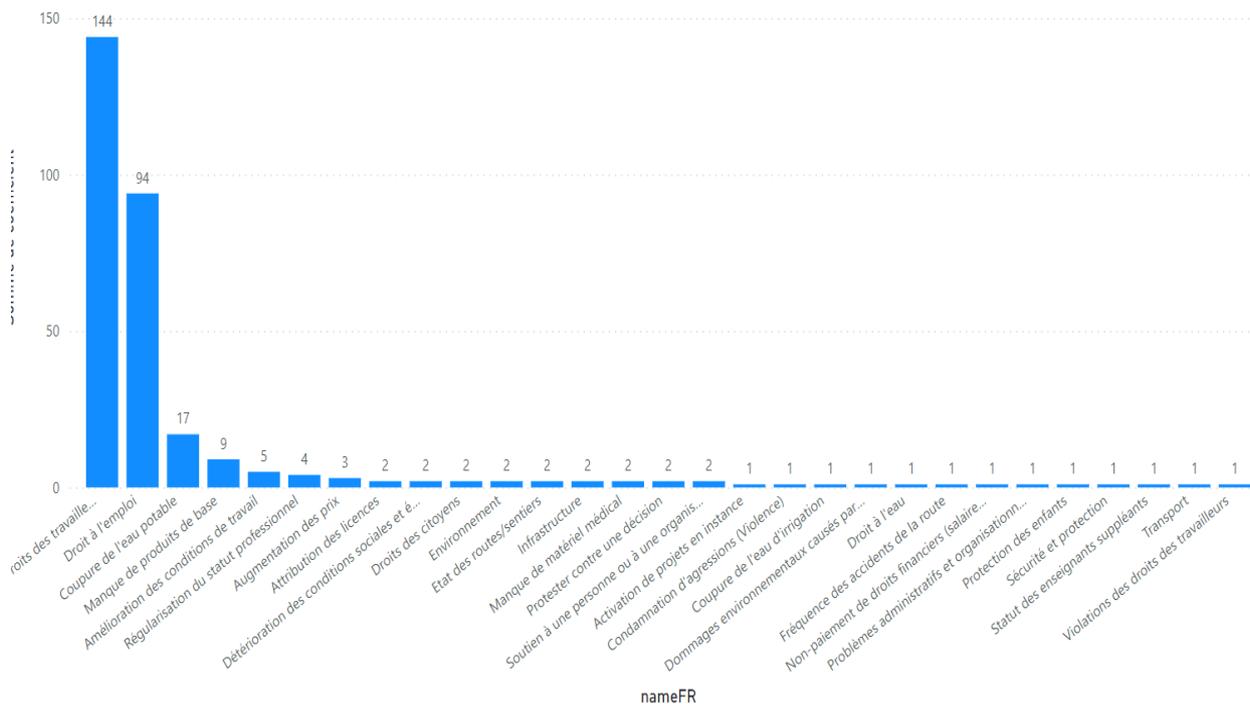


- **En juin :** les employés des services médicaux ont formé la majorité des acteurs des mouvements de juin avec un pourcentage remarquable de 47,56%. Les habitants en ont formé 21,82%, les diplômés chômeurs

20,2%. Les autres acteurs sont des activistes, commerçants, chauffeurs, agriculteurs, familles et parents.



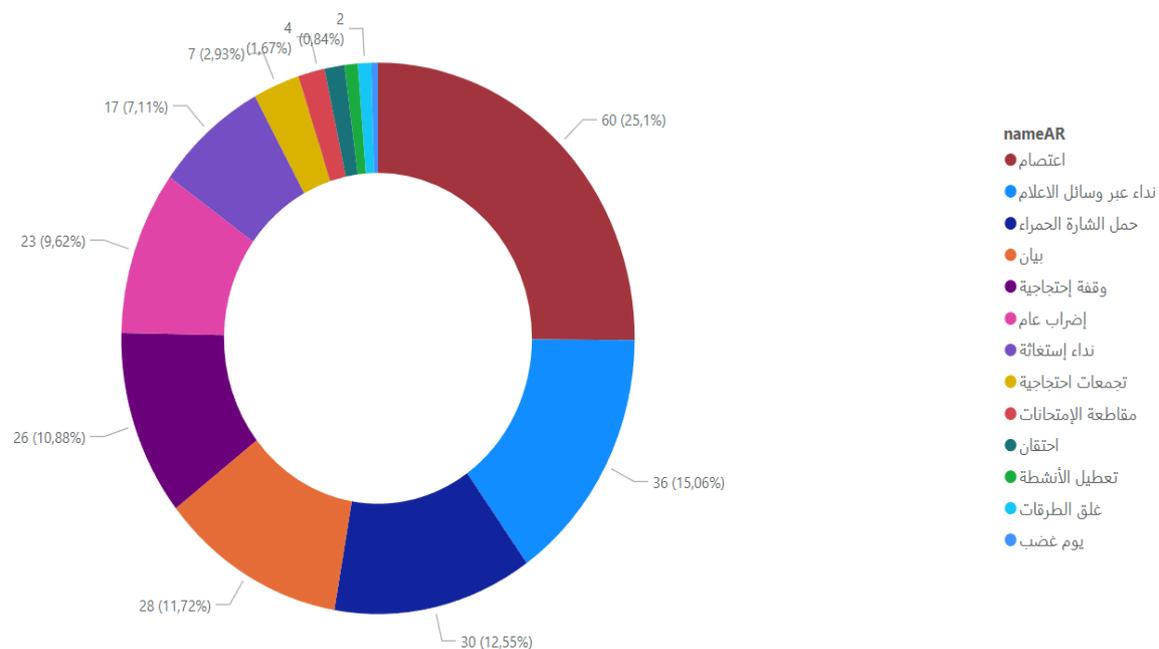
A l’instar des mois précédents, les acteurs ont porté des revendications relatives à leur droit à l’emploi et en tant que travailleurs, l’amélioration de leurs conditions de travail et pour l’attribution de licences d’exercice. D’autres ont également protesté la détérioration des conditions socio-économiques, les différentes pénuries, la coupure d’eau, les défaillances sécuritaires, etc.



## Les formes et les espaces de protestation

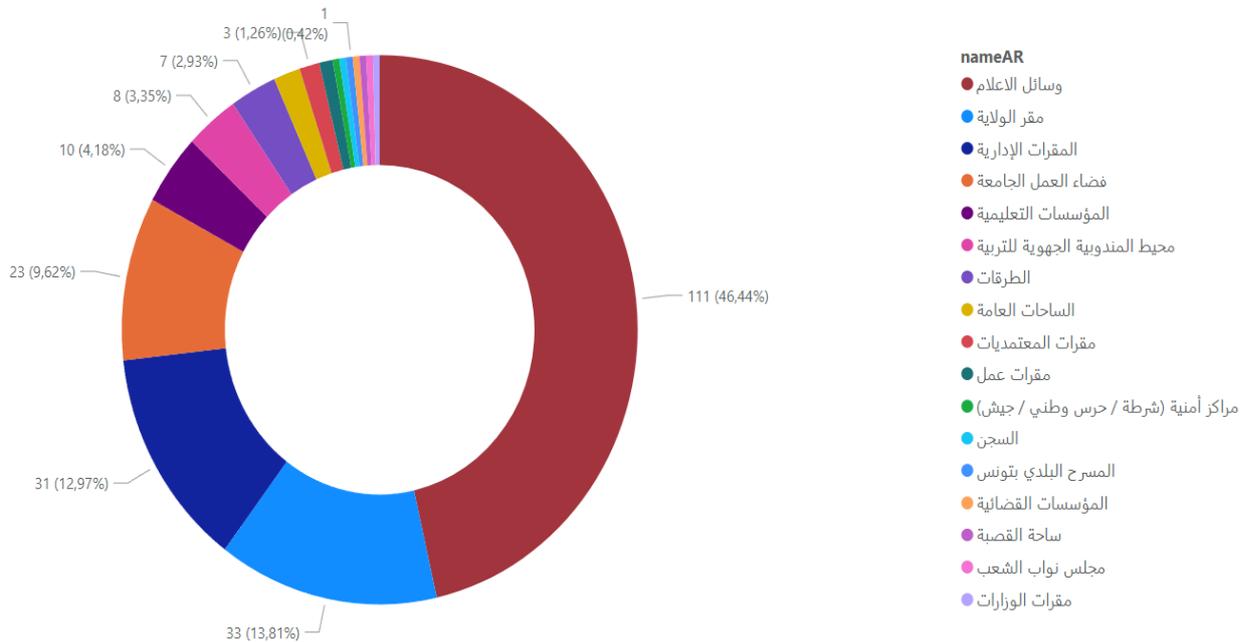
Ces protestations touchant à des thématiques cruciales et déterminantes dans la vie quotidienne des tunisiens ont pris des formes qui sont cohérentes avec la colère qui les motive et se sont exercées dans des espaces vers lesquels se dirige ladite colère.

- **En avril :** ces protestations ont pris la forme de manifestations dans l'espace public pour la majorité, les appels médiatiques ont également une modalité autour de laquelle s'organisent les revendications de protestation. Le port du ruban rouge – symbolisant la protestation dans le milieu de travail – a également été observable. Des communiqués ont été publiés et des appels à solidarité ont été partagés. Nous avons en plus documenté des grèves générales et des boycotts des examens par les enseignants ainsi que des blocage des activités rentables économiquement, en guise d'expression de malaise lié à l'impossibilité de consommer.

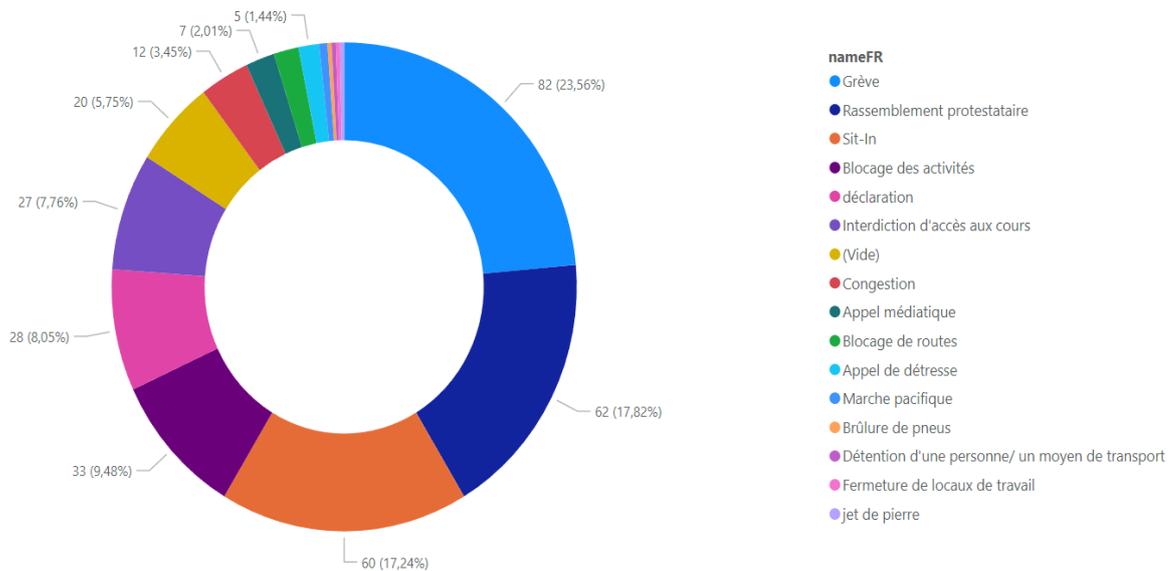


Les espaces dans lesquels ces protestations se sont exprimées sont divers. Majoritairement prenant forme sur les médias formels et informels, les protestations cherchent des voix qu'elles pourraient porter et des espaces qui pourraient incarner ces voix. Ainsi, 111 protestations ont eu lieu sur des moyens médiatiques, 33 dans les sièges des gouvernorats, 31 dans des sièges

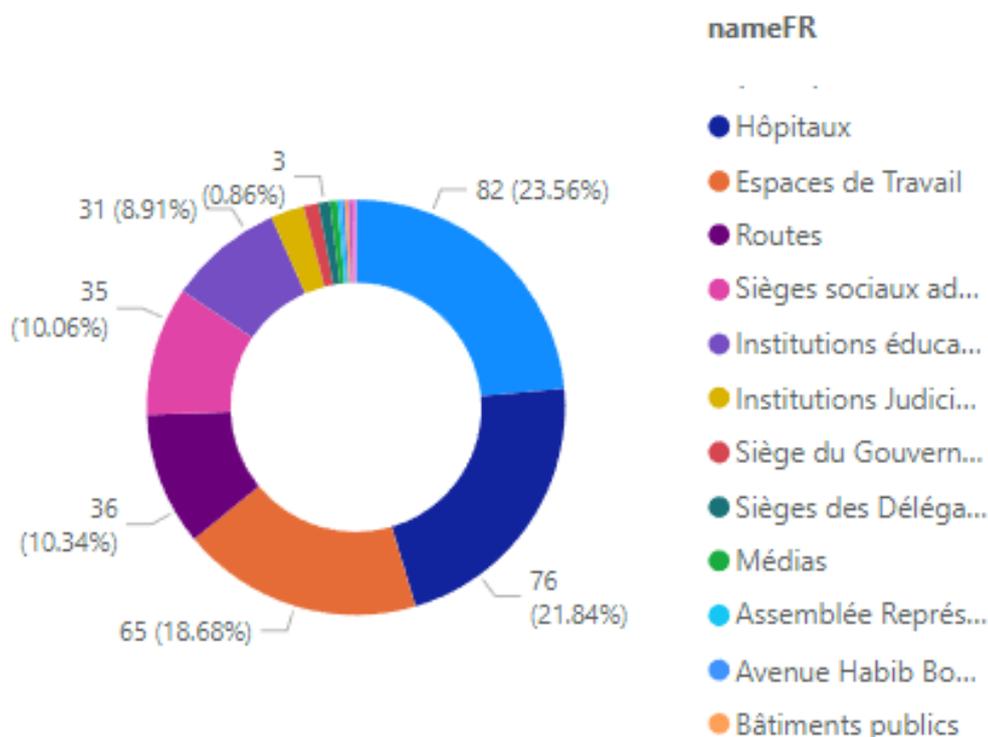
administratifs, 23 dans des espaces publics de travail, 10 dans des institutions éducatives, etc.



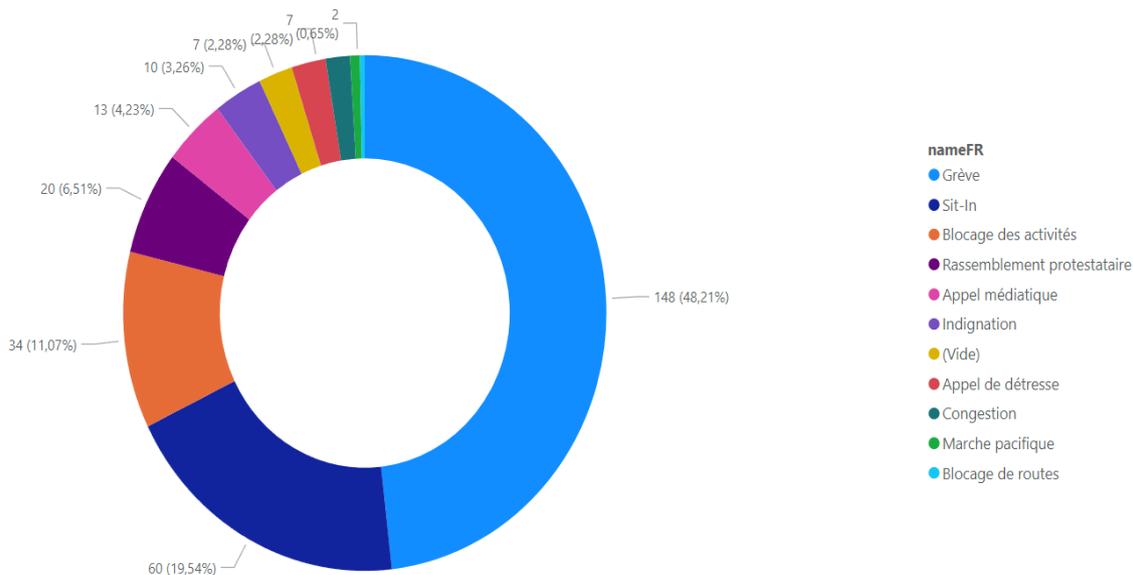
- En Mai :** contrairement au mois précédent, la rue a été investie de manière directe sans le recours obligatoire aux médias. Ainsi, nous avons documenté 82 grèves, 62 rassemblements protestataires, 60 sit-in, blocage des activités, déclarations, interdiction d'accès aux cours, 12 congestions, 7 appels médiatiques, 6 blocages des routes etc. Des cas de détention d'une personne ou de moyen de transport ont été documenté, ainsi que des jets de pierre et la brulure de pneus dans l'espaces public.



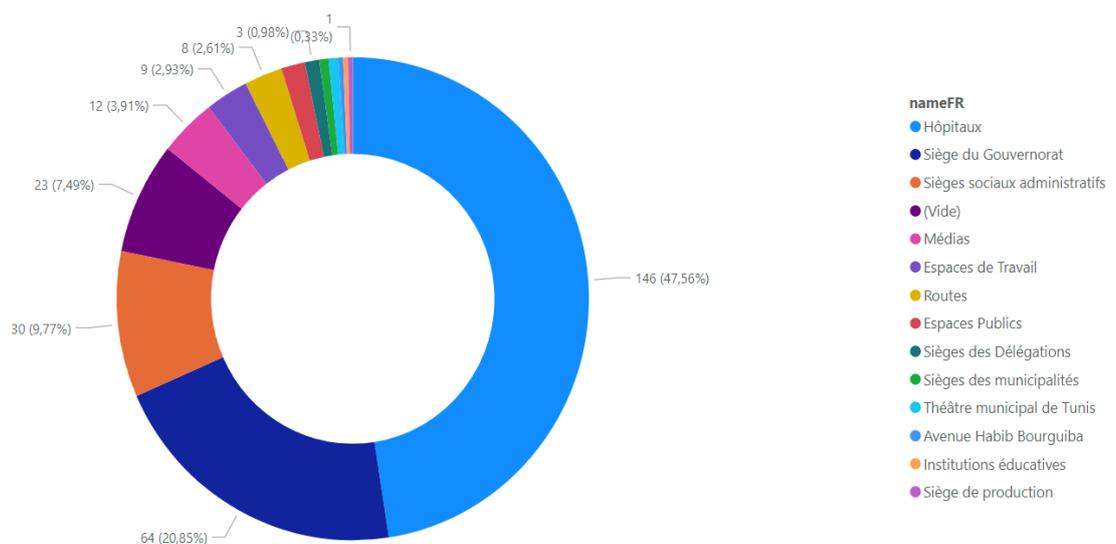
Les espaces de ces protestations ont suivi le contenu de ces protestations. Puisque le secteur de la santé et de l'éducation étaient primordiaux, les hôpitaux les institutions éducatives ont été représentée comme espace de prédilection des mouvements protestatoires. Ainsi 82 protestations ont été enregistrées dans des hôpitaux, 6 dans des espaces de travail, 65 sur des routes, 36 sur des sièges sociaux administratifs, 35 dans des institutions éducatives, 31 dans des institutions juridiques, etc.



- **En Juin :** les grèves continuent à être majoritaire avec un nombre de 148 à savoir 48,21% du total des protestations. 60 sit-in ont été enregistré, en plus de 34 cas de blocage des activités, 20 rassemblements protestataires, 13 appels médiatiques, etc. Les formes des protestations dépendent alors de la conjoncture et des manières de faire des acteurs et leurs alliés. Sans être figées, les expressions recensées rendent compte d'une créativité et une lutte contre la stagnation politique de la résistance.



Les espaces de protestation se sont déplacées ce moment, même si les hôpitaux sont encore majoritaires. Cependant, en juin les sièges représentant le pouvoir politique régional ou central ont été reconsidérées. Ainsi, 64 protestations ont eu lieu dans les sièges des gouvernorats, 30 dans de sièges sociaux administratifs, 12 sur les médias, 8 sur des routes, 5 dans d'autres espaces publics, en plus d'autres dans des sièges de délégation, de municipalités, etc. Les institutions éducatives ont enregistré un seul mouvement de protestation, signant ainsi la fin temporaire ou non d'un long mouvement social.



# La migration non-réglementaire en Juin 2023



En raison des conditions météorologiques favorables et à l'approfondissement des crises motrices, les côtes italiennes ont connu l'arrivée de 770 migrants tunisiens, ce qui représente une augmentation de 54,92% par rapport à mai 2023. Ainsi, le nombre total d'arrivées depuis le début de l'année est de 4 318 migrants tunisiens. Les hommes représentent 55,9 % de ces migrants, tandis que les mineurs accompagnants et non accompagnés représentent 25,56 % et les femmes 6,62 %.

Cependant, la Garde cotes tunisienne a réussi à déjouer 123 opérations de traversée et à empêcher l'arrivée de 3 528 migrants sur les côtes italiennes. Cela porte à 34 293 le nombre total de migrants dont les tentatives ont été déjouées depuis le début de l'année, les non-Tunisiens représentant 83,49% et les Tunisiens 16,51%.

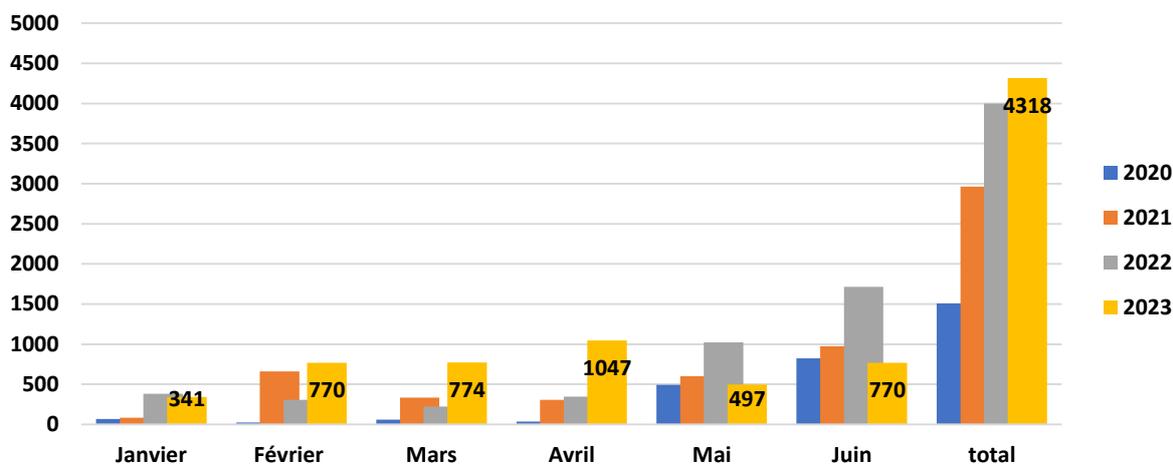
La région centre, qui comprend les gouvernorats de Sfax et de Mahdia, a continué d'enregistrer 56% d'opérations déjouées au cours du mois de juin. La plupart des interceptions ont eu lieu en mer, avec un taux de 88,28 %.

Le nombre de victimes et de disparus a augmenté. Cette année, depuis le début du mois de janvier 2023, des chiffres alarmants ont été enregistrés, puisque le nombre de victimes et de disparus a atteint 646 sur les côtes tunisiennes.

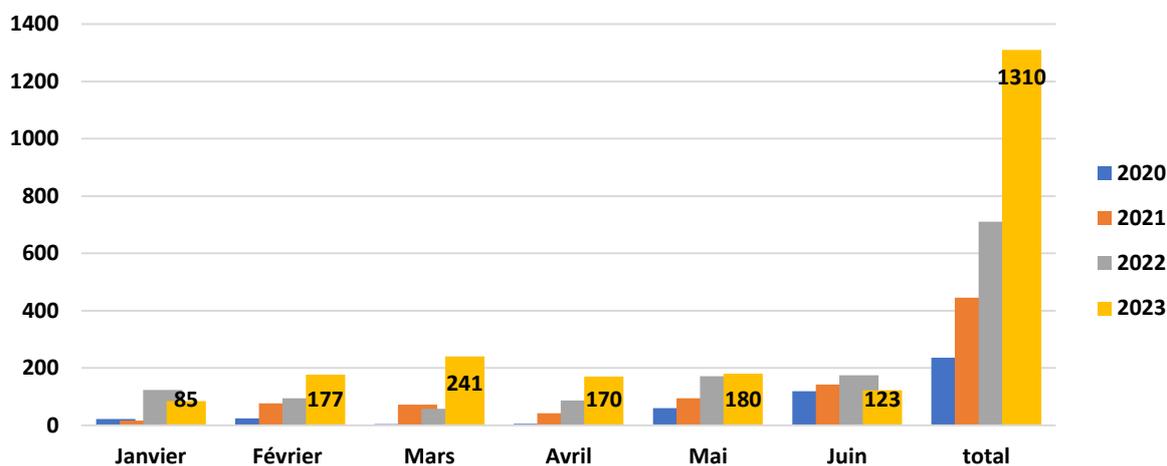
## Comparaison des mêmes périodes durant -2020-2021-2022-2023

Mois	2020			2021			2022			2023		
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	68	22	316	84	17	463	382	124	1155	341	85	2322
Février	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036	770	177	5147
Mars	60	4	137	334	72	882	224	58	886	774	241	7494
Avril	37	6	99	307	42	409	345	87	1515	1047	170	4081
Mai	494	60	1243	601	95	2487	1024	172	2658	497	180	4057
Juin	825	119	1611	977	143	2120	1714	175	2086	770	123	3528
Donnée											334	7664
<b>total</b>	<b>1510</b>	<b>236</b>	<b>3977</b>	<b>2963</b>	<b>446</b>	<b>7634</b>	<b>3997</b>	<b>711</b>	<b>9336</b>	<b>4318</b>	<b>1310</b>	<b>34293</b>

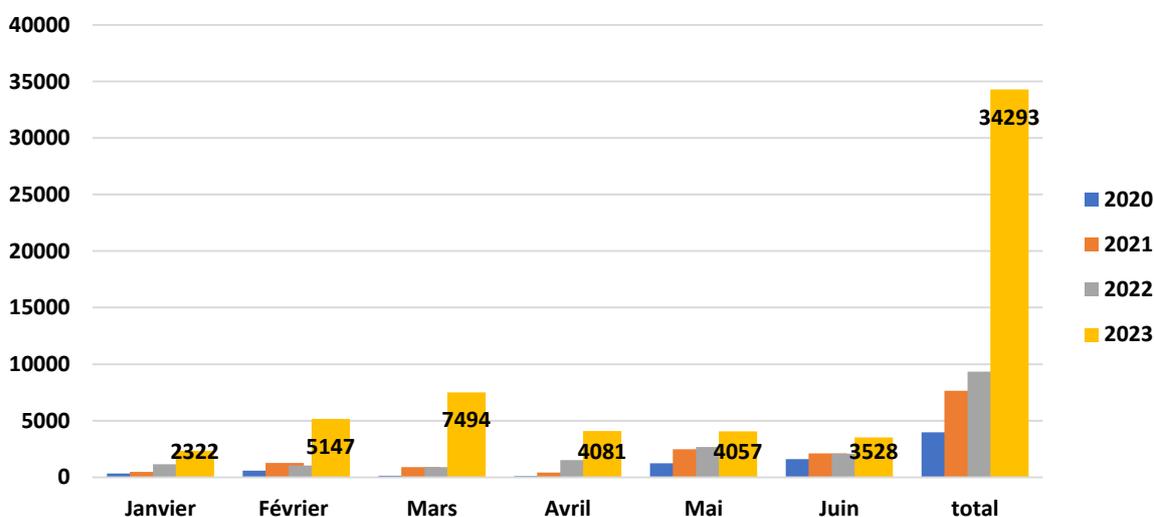
## Nombre d'arrivées en Italie



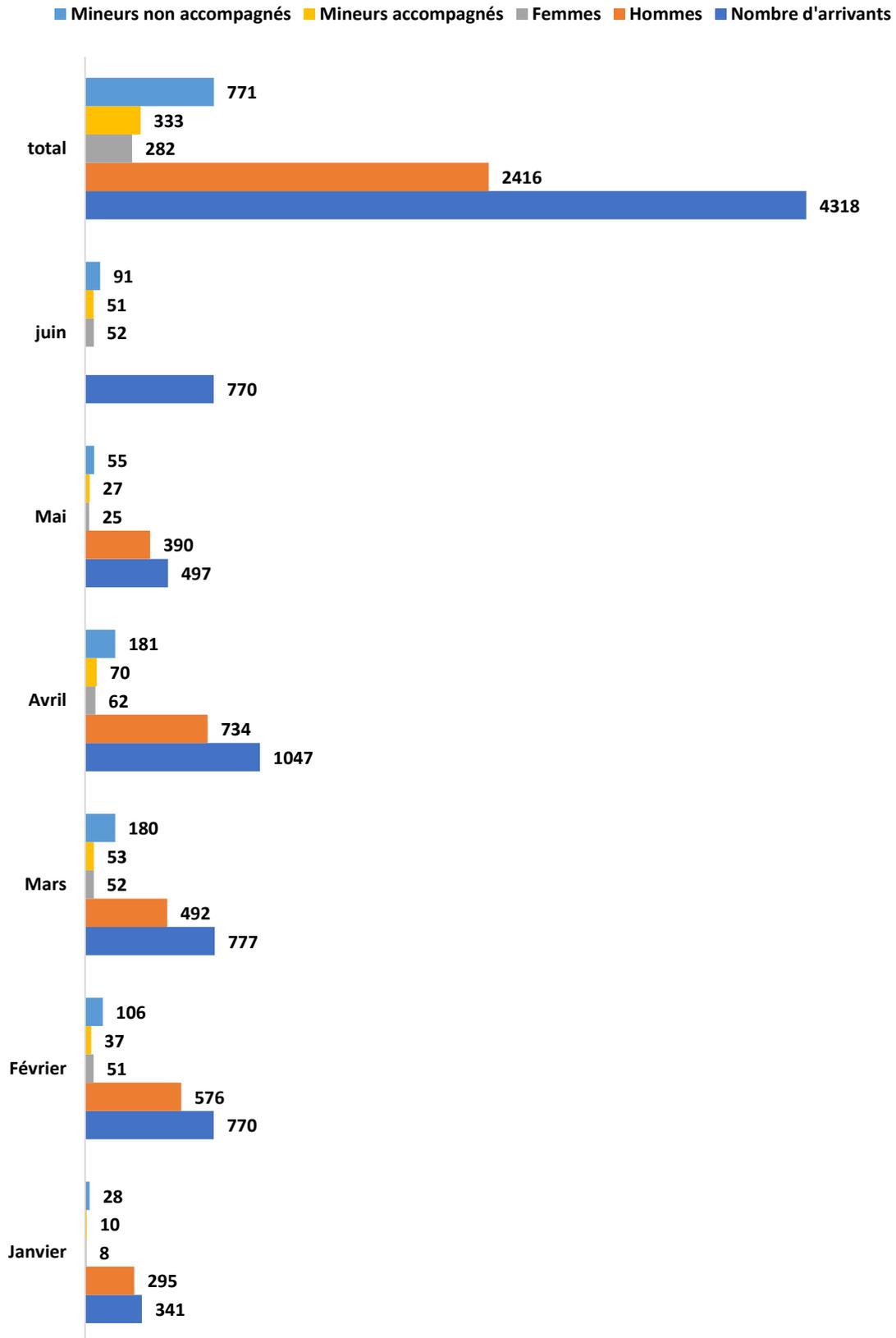
## Nombre de traversées interceptées



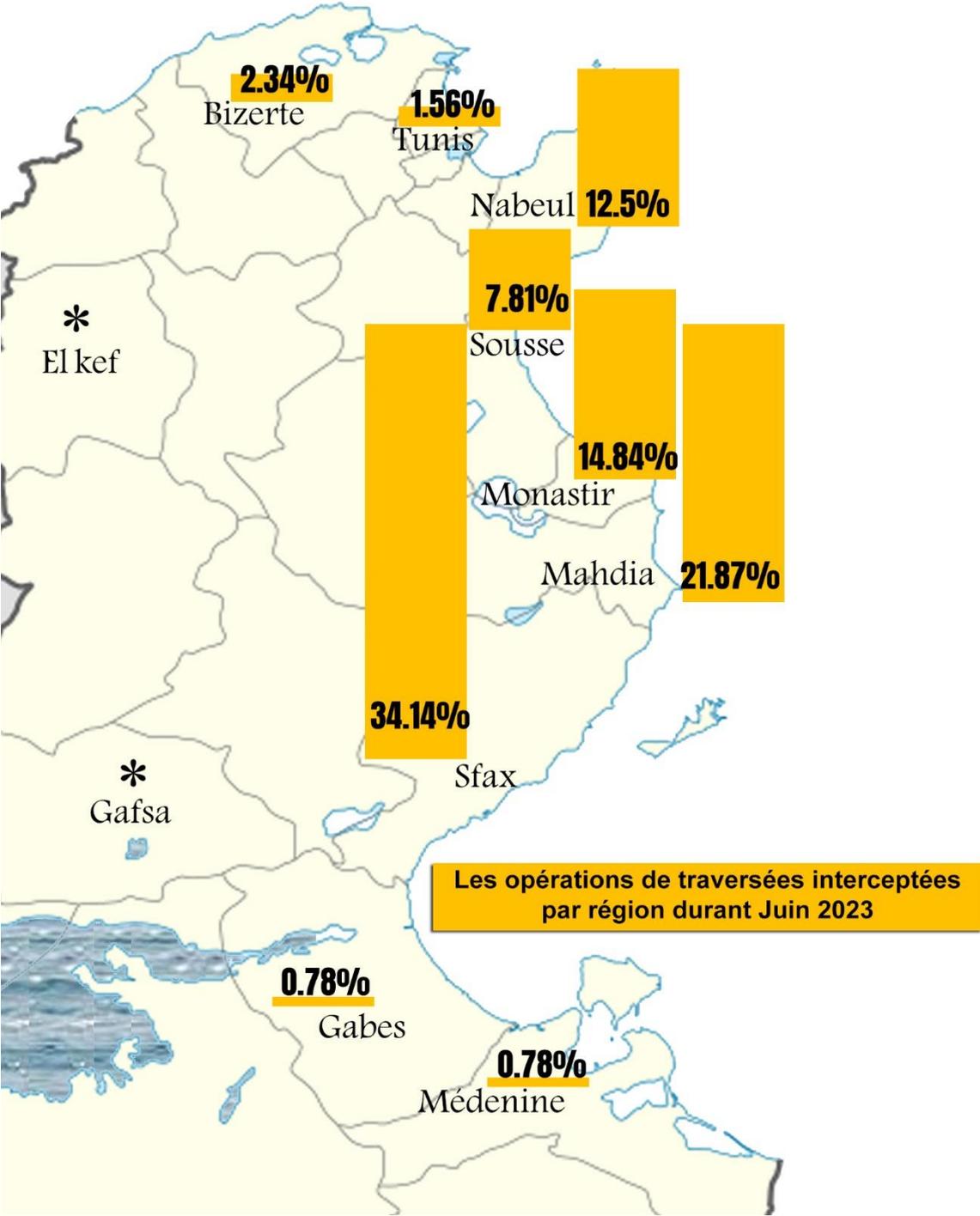
## Nombres de migrants interceptés



## Les arrivants sur les côtes italiennes Juin 2023

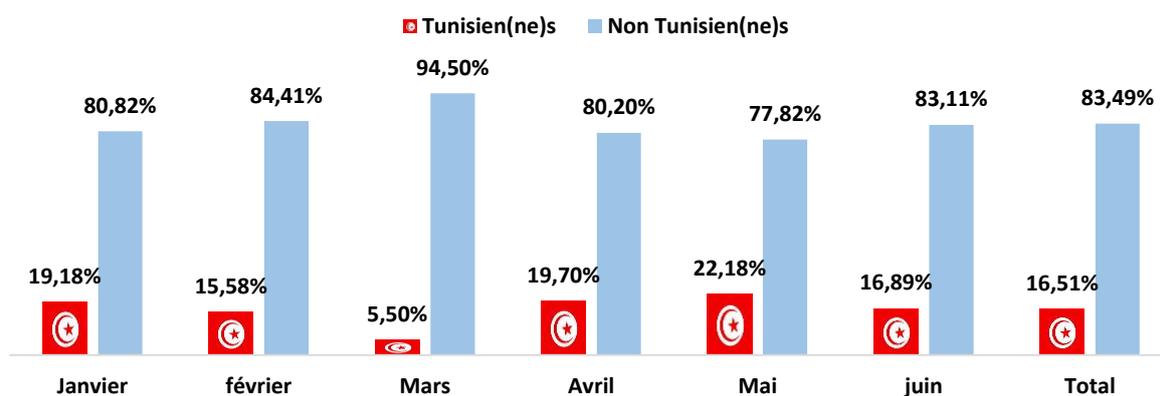


# Les opérations de traversées interceptées par région durant Juin 2023

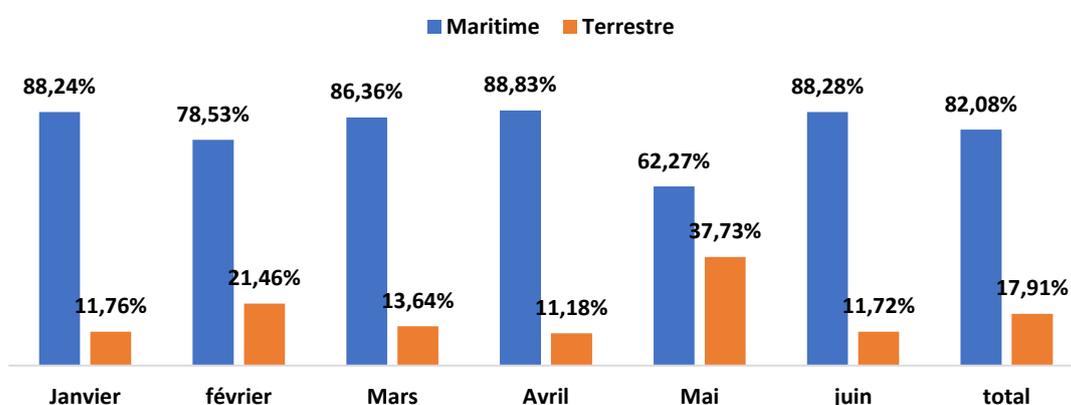


\* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins de opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

## Les arrivants selon les nationalités durant Juin 2023



## Les opérations de traversées interceptées durant JUIN 2023



## Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2023

Mois	Disparues Nombre de victimes et de personnes
Janvier	28
Février	7
Mars	92
Avril	373
Mai	34
juin	114
total	646

Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes 2023

**646**

Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée durant 2023

**1732**

## La violence en [Avril - Juin 2023]



### Distribution géospatiale

La distribution géographique des violences est partagée entre toutes les régions du pays. La cartographie de la violence se distingue par une évolution constante, qui a continué durant le deuxième trimestre de 2023. Les actes de violence ont eu lieu dans des espaces urbains et ruraux, ainsi que dans la sphère publique et privée. Aucun milieu ni tranche d'âge n'a été épargnée des violences. Il est alors question d'un phénomène préoccupant, qui s'accompagne par une forme d'impunité qui renforce l'exercice de cette violence.

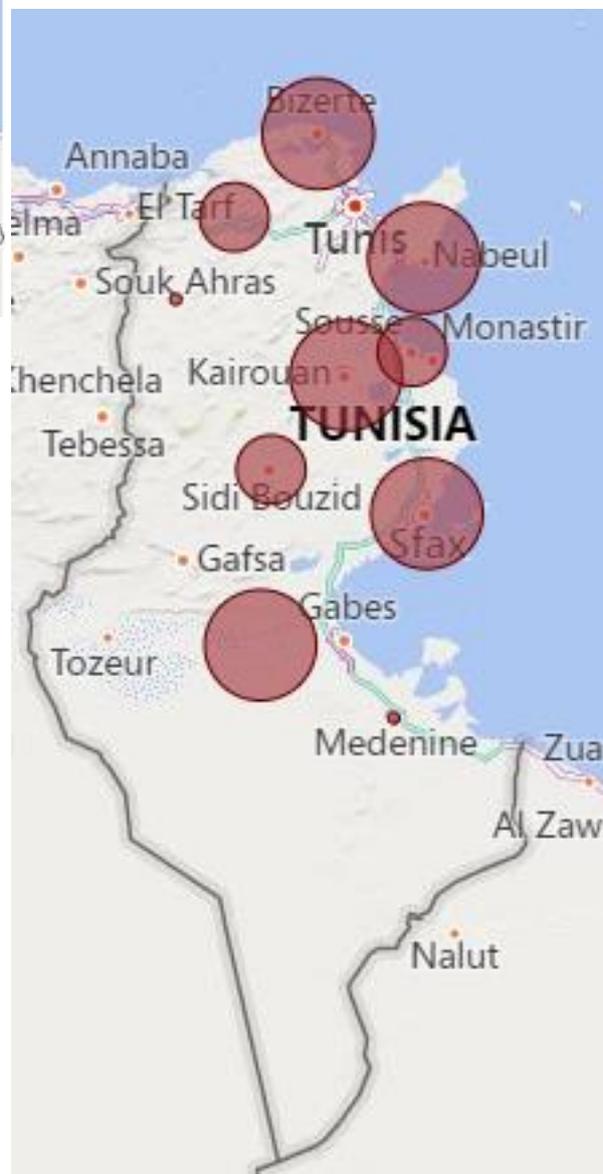
**En avril**, les gouvernorats ayant enregistré le taux le plus important d'actes violents ont été Tunis avec 28,57% des actes de violences, puis Kairouan et Nabeul avec 14,29% respectivement.





**En mai**, Bizerte a enregistré le taux le plus élevé avec 25% du total des violences recensées, puis Kairouan avec 16,67% et ensuite Nabeul avec 8,33%.

**Quant à juin**, la même courbe s'est faite constatée avec Bizerte, Kairouan et Nabeul en tête des gouvernorats qui enregistrent les taux de violence les plus élevés.



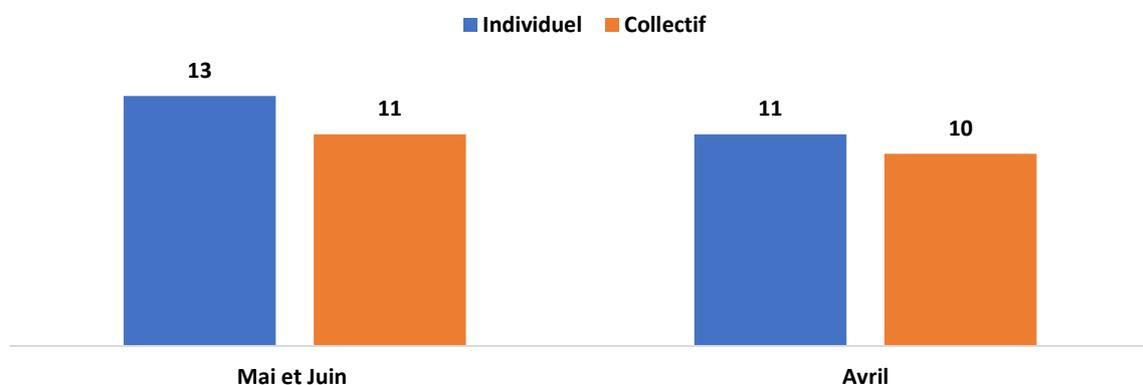
## Distribution genrée

A l'instar des mois précédents, les agresseurs sont majoritairement des hommes et les agressées sont majoritairement des femmes. En avril, 80,95% des agresseurs ont été des hommes tandis que 57,14% des agressées ont été des femmes. En mai, 75% des agresseurs ont été des hommes et 33,33% des agressées ont été des femmes. En juin, 75% des agresseurs ont également été des hommes.

Ces chiffres soulignent la présence non négligeable d'une violence systémique dirigée contre les femmes. Ce phénomène a été confirmé par le ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées qui a condamné la recrudescence de la violence conjugale dans le pays<sup>10</sup>. Les violences subies par les femmes sont multiples et s'exercent souvent dans le milieu intime, conjugal et familial. Des enquêtes ont démontré que les femmes tunisiennes sont toujours confrontées à des niveaux élevés de violence et une étude réalisée en 2022 a montré qu'au moins 47% des femmes tunisiennes ont été victimes de violence domestique au cours de leur vie. Ce phénomène préoccupant devrait faire l'objet de débats publics et la question de la victimisation des femmes devrait inspirer le développement de politiques publiques dont le but est de freiner et stopper cette violence.

## Types des violences

La violence exercée a été majoritairement interindividuelle avec la présence d'évènements de violence collectives au cours des trois mois du deuxième trimestre de 2023. En avril, 52,38% des violences recensées par l'OST ont été individuelles, alors que 47,62% étaient collectives.

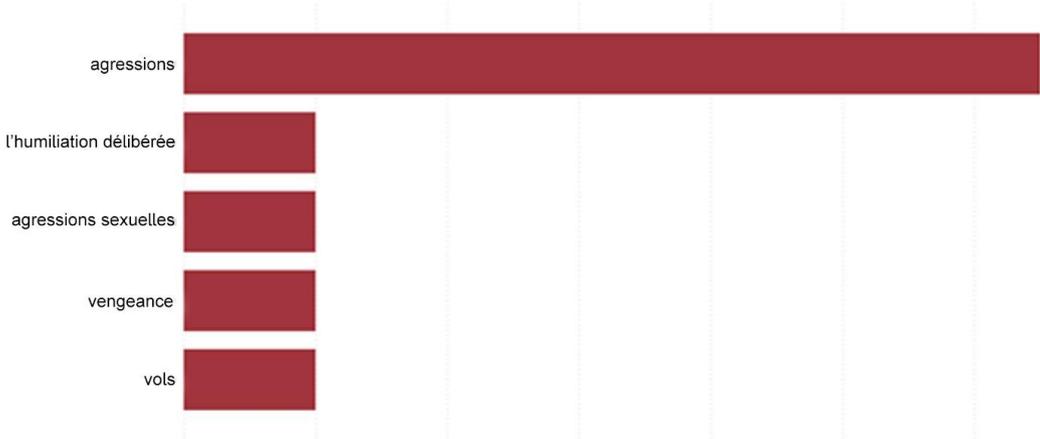


<sup>10</sup> <https://www.letemps.news/2023/04/26/tunisie-recrudescence-de-la-violence-conjugale/>

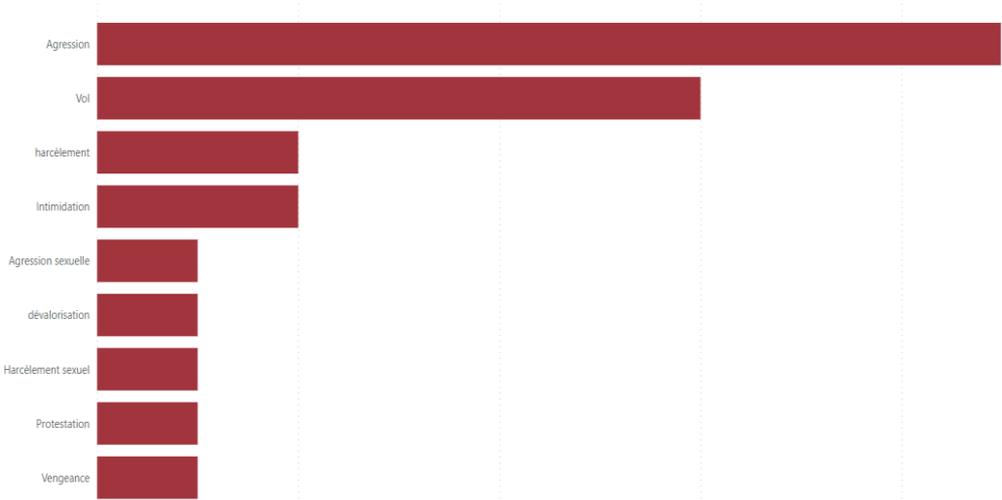
En mai et en juin 2023, 54,17% des violences ont été entre des individus alors que 45,83% ont été exercées collectivement.

## Les moyens de la violence

Durant ce trimestre les moyens de l'exercice de la violence se sont multipliés. Durant la première partie du trimestre, les agressions physiques étaient majoritaires. Les violences par l'humiliation délibérée, l'humiliation, la négligence, les agressions sexuelles, la violence basée sur des motifs de vengeance, et les vols ont constitué l'ensemble le plus répétitif des violences. Les agressions physiques menant à la mort ont été réalisées par étouffement et poignardement.



Durant la deuxième partie, les agressions physiques ont continué à être majoritaires. Les actes ayant dominé l'expression des violences durant cette partie étaient les vols, le harcèlement, l'intimidation, les agressions sexuelles, la violence psychique, le harcèlement sexuel, la violence par protestation et la violence motivée par la vengeance.



Les violences se sont survenues dans différents contextes : en protestation au manque des médecins spécialisés, lors de confrontations avec les forces de l'ordre, dans les institutions éducatives et par la négligence ayant mené à la mort des personnes. L'immolation, la destruction de l'intégrité sexuelle, le poignardement, le harcèlement ont été observés à maintes reprises durant ce trimestre et signalent un état d'ébullition dont les conséquences sont ignorées par les décideurs.

## Récapitulatif des événements violents les plus marquants durant le deuxième trimestre de 2023

Catégorie	Exemples
<b>Violences à l'encontre des femmes</b>	Plusieurs cas de cyberharcèlement et de violence consécutive Violence sexuelle et psychologique dans un cadre de chamanisme
<b>Violence conjugale et familiale</b>	Plusieurs cas de féminicides de la part de maris Violence et menace d'immolation de la part d'un père Violence physique et psychologique subies par des filles de la part de leur père
<b>Violence urbaine</b>	Braquages Agressions lors de parties de foot Meurtre de personnes âgées suite à un vol de leur domicile
<b>Violence dans le milieu éducatif</b>	Agression sexuelle dans un lycée Violences dirigées contre les enseignants par des élèves et des parents Poignardement d'un élève par son camarade de classe ayant entraîné sa mort Braquage d'une enseignante et sa famille
<b>Violence dans les hôpitaux</b>	Violence subie par des professionnels de santé sur leur lieu de travail Actes de violence par négligence dans le milieu hospitalier
<b>Violences en lien avec la présence des migrants</b>	Violences physiques, intimidations et arrestations de migrants subsahariens Meurtre d'un jeune homme suite à des bagarres entre tunisiens et migrants

# Suicide et tentatives de suicide en [Avril - Juin 2023]

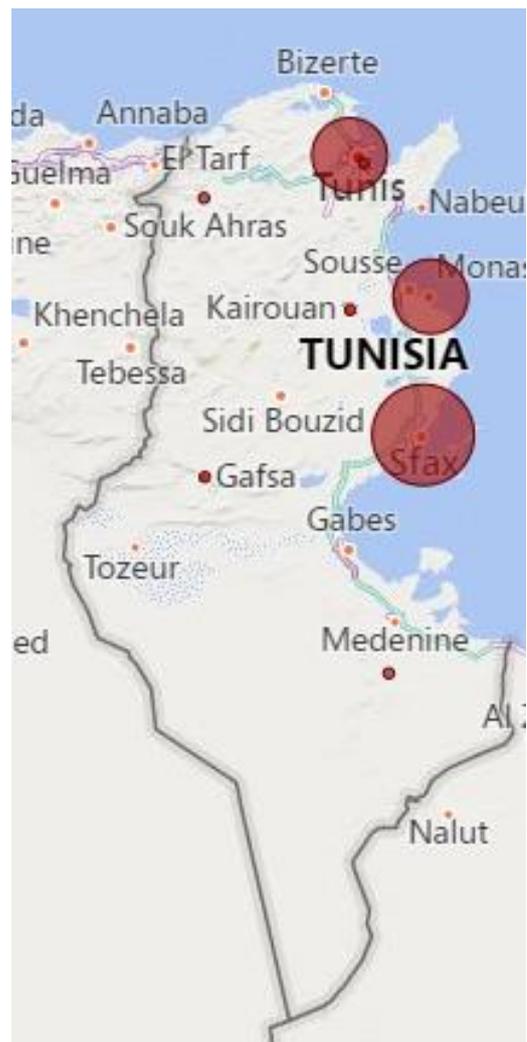


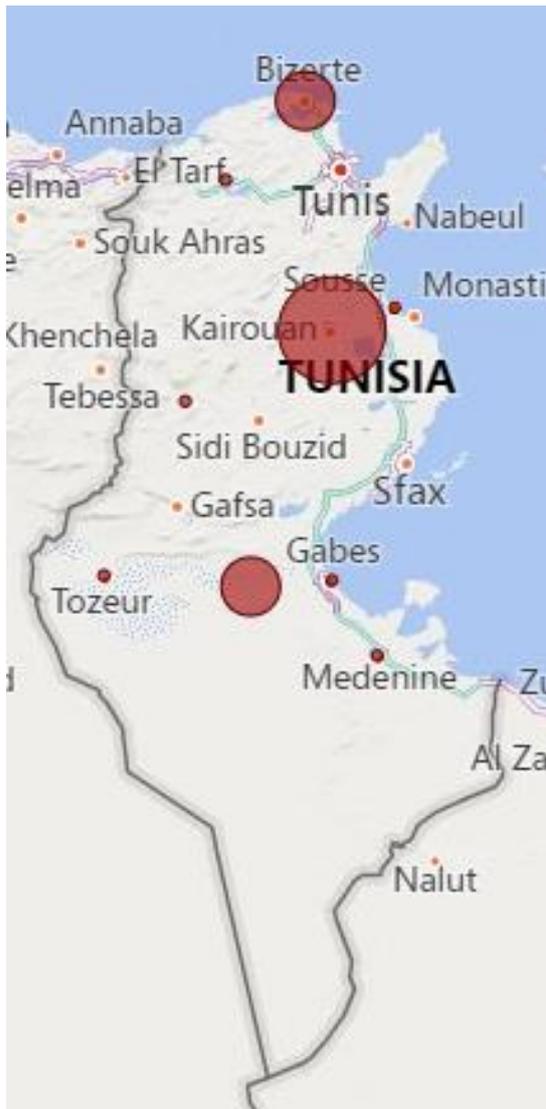
## Distribution géospatiale

Après la baisse enregistrée en mars 2023, les suicides et tentatives de suicides ont recommencé à augmenter. Cette croissance s'est poursuivie durant les trois mois du deuxième trimestre de 2023. En tout, 45 cas ont été recensés à l'instar du premier trimestre. En comparaison avec l'année 2022, ces chiffres signalent une nette augmentation de la détresse psychologique au sein de la population. Les troubles mentaux en non observance psychothérapeutique et les crises que vivent les institutions supposées offrir des soins de santé mentale, ainsi que les retombées de la crise économique et politique sont des éléments d'analyse à prendre en compte.

Comme le premier trimestre, les conduites suicidaires recensées ne sont pas distribuées à travers les différentes régions du pays. Par exemple, plusieurs cas se sont recensés au gouvernorat de Kairouan et Médenine, signalant peut être un phénomène de répétition et d'imitation qui aurait lieu dans ces gouvernorats, lié à des problématiques sociales à prendre en compte.

- **En avril** : 12 conduites suicidaires ont été enregistrées. 3 cas ont été enregistré à Sfax, deux à Monastir, 2 à la Manouba, un à Kairouan, un suicide à Ben Arous, un à Tataouine, un à Jendouba et un autre à Gafsa.





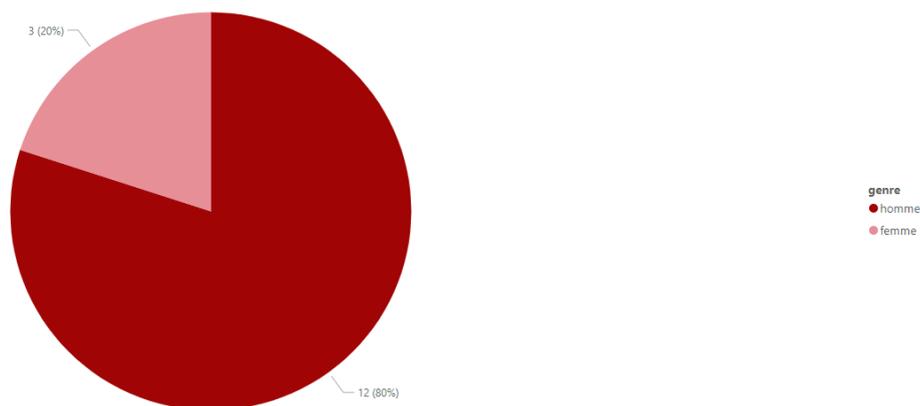
- **En mai :** l'OST a recensé 15 conduites suicidaires. 5 cas ont été recensés à Kairouan, 2 à Bizerte, deux à Tunis, un à Kasserine, un à Beja, un à Tozeur, un à Sousse, un à Gabes, et un autre à Médenine.

- **En juin :** 18 suicides et tentatives de suicides se sont enregistré. 5 ont été enregistré à Kairouan, 4 à Médenine, 2 à Sousse, un à Ben Arous, un au Kef, un à Manouba, un à Monastir, un à Nabeul, un à Sidi Bouzid, et un autre à Seliana.

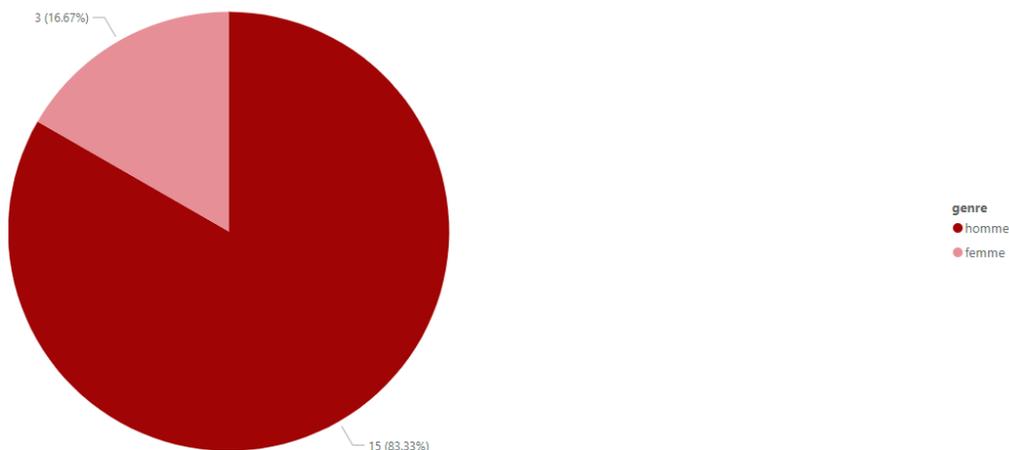


## Distribution genrée

Les victimes des suicides et des tentatives de suicides ont été majoritairement des hommes, rompant ainsi avec les préjugés sur la féminisation des suicides et rendant compte de la négligence de la santé mentale des hommes, en plus des aspects culturels les poussant à ne pas demander de l'aide professionnelle ou bien auprès de leur entourage. 75% des conduites suicidaires enregistrées ont avril ont été réalisées par des hommes.



En mai, 80% des suicidants étaient des hommes et en juin seulement 16,67% des suicidants étaient des femmes contre 83,33% de suicides d'hommes.

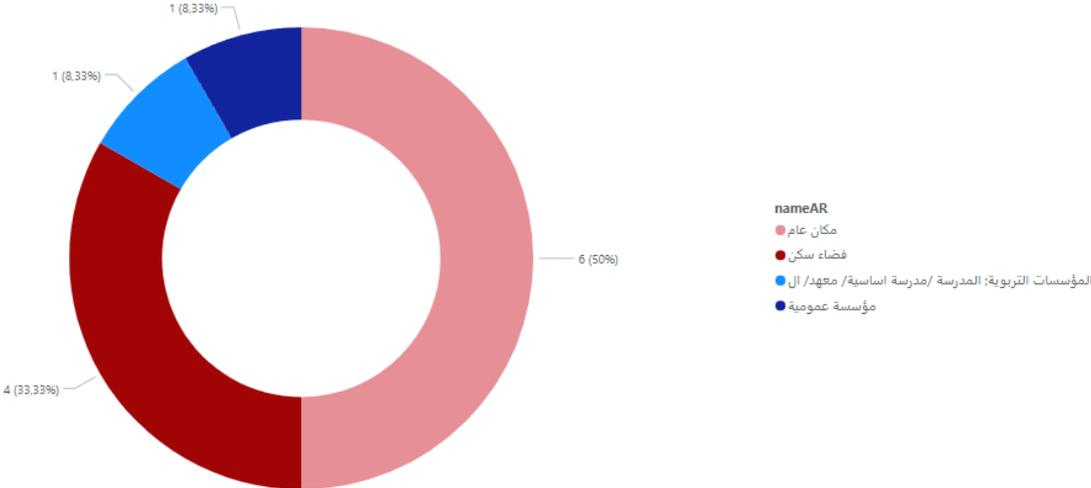


## Lieux des suicides

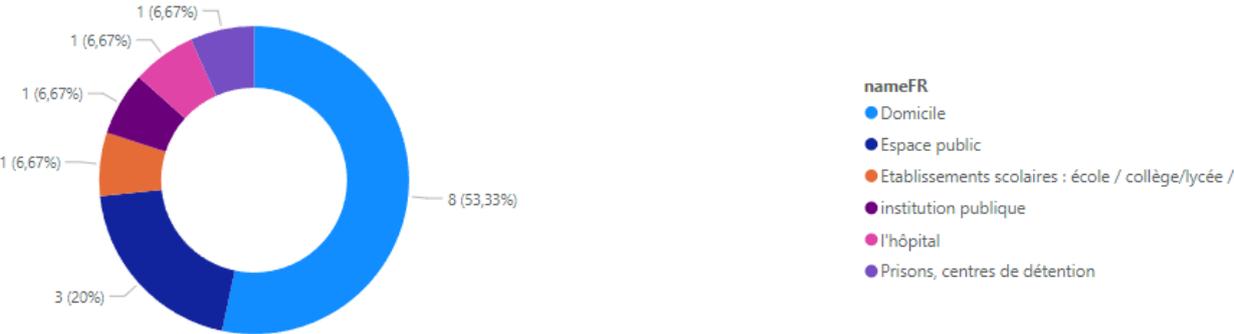
Les suicides se sont alternés entre espaces publics et privés. Plusieurs suicides et tentatives de suicides ont eu lieu dans les espaces de vie intime des suicidants, signalant la solitude de l'acte suicidaire. Des institutions de contrôle ont été des espaces où des suicides se sont également enregistrés, comme les

écoles et les prisons, ce qui signifie le retour des suicides de protestations, en réaction à des expériences d’oppression et d’humiliation.

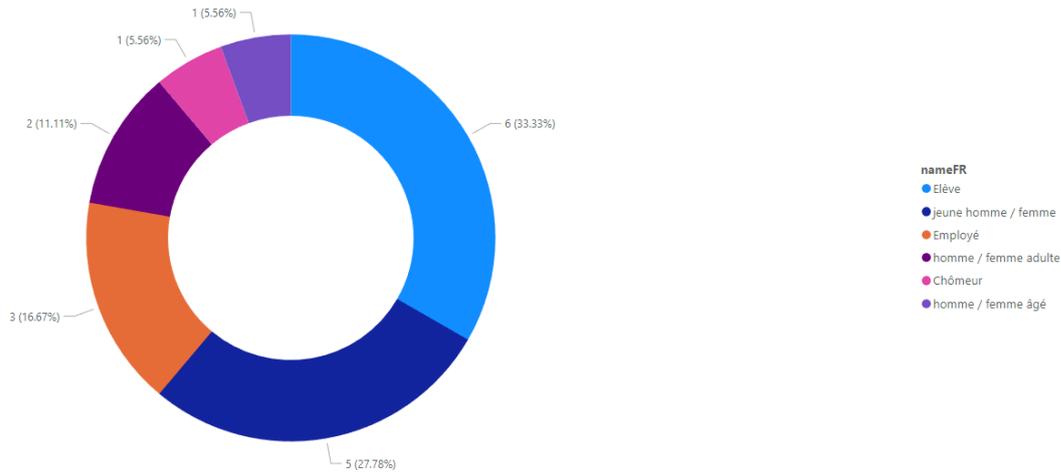
En avril, 50% des suicides ont lieu dans les espaces public, 33,33% se sont déroulées dans les lieux d’habitation des personnes, 8,33% ont eu lieu dans des institutions éducatives et 8,33% dans des institutions publiques.



En mai, 53,33% des suicides se sont déroulés dans les domiciles des suicidants, 20% dans l’espace public, 6,67% dans des établissements scolaires, 6,67% dans des institutions publiques, 6,67% dans des hôpitaux, et 6,67% dans des prisons.

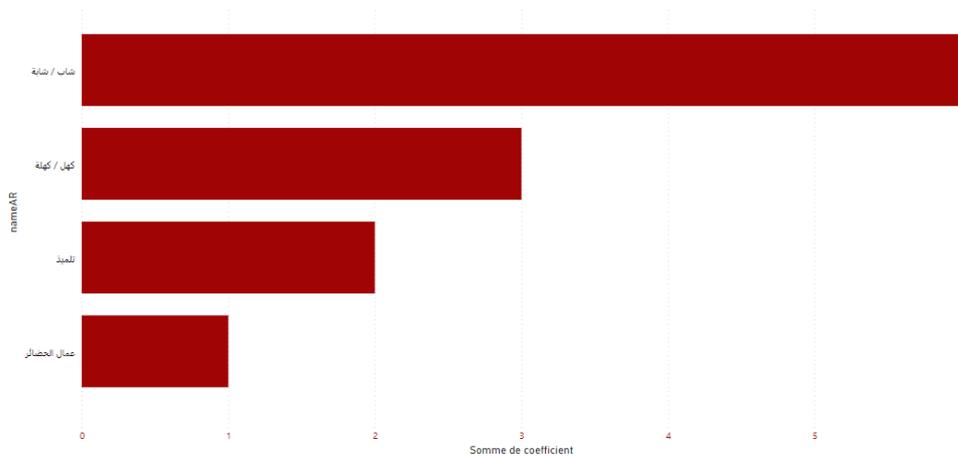
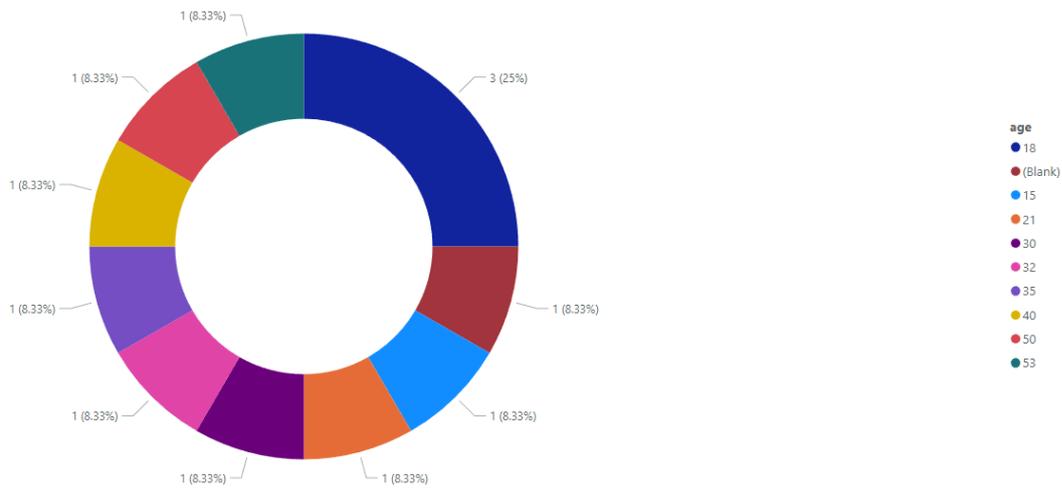


En juin, 50% mêmes taux observés en mai se sont observés. Les acteurs de ces suicides ont été d’une part 33,33% élèves, 27,78% jeunes, 16,67% employés, 11,11% adultes, 5,56% chômeurs, et une personne âgée.

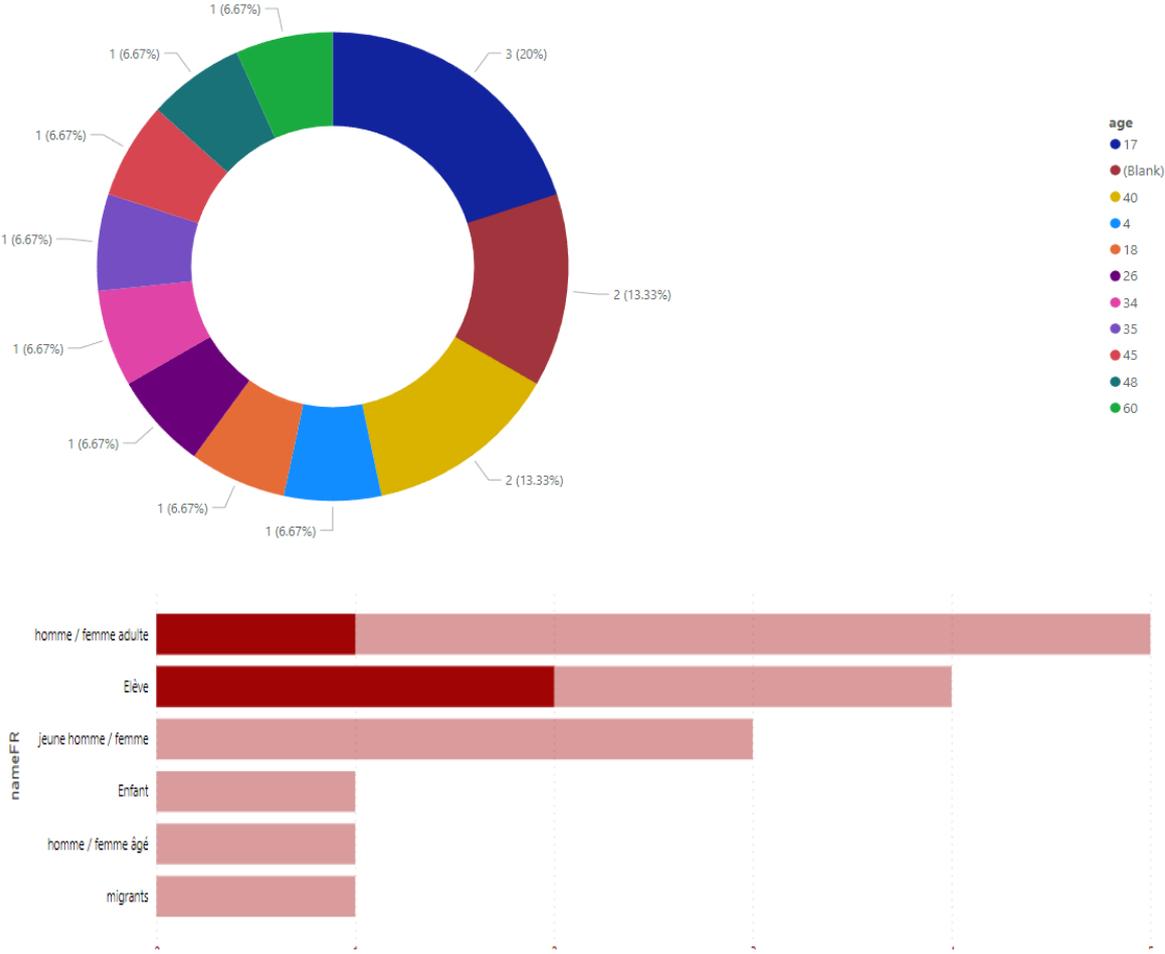


## Les âges des suicidants

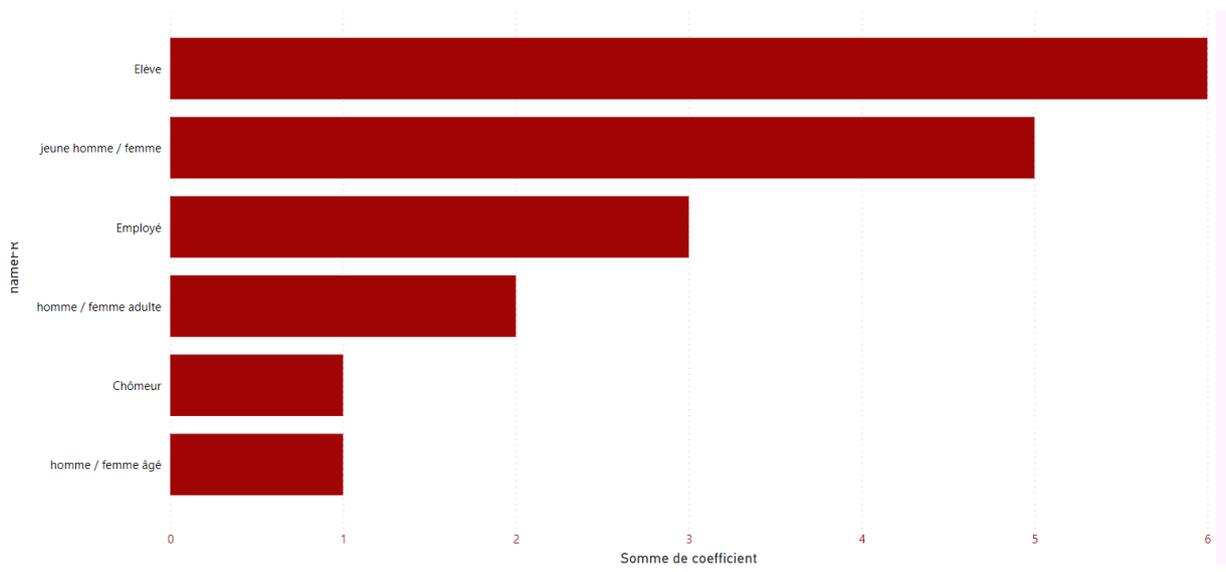
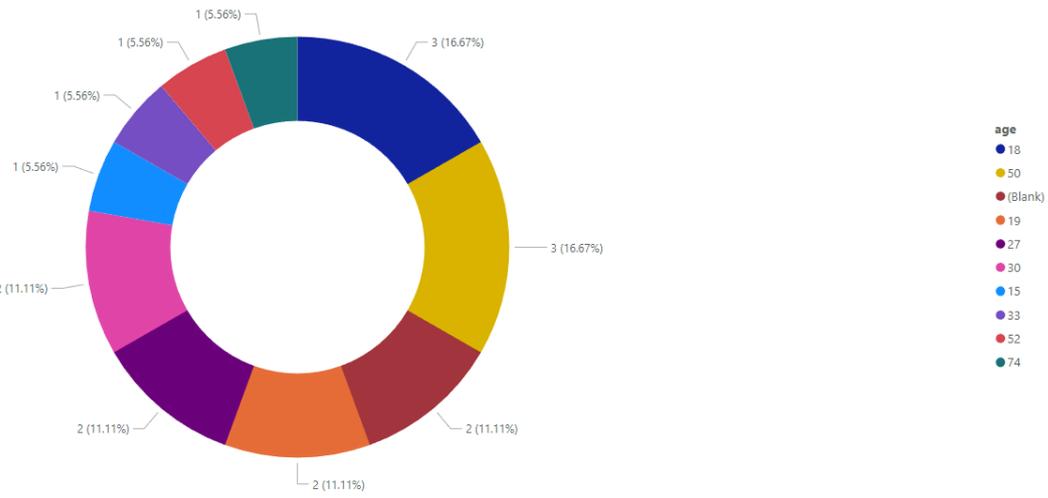
En avril, 6 jeunes ont commis des suicides et des tentatives de suicides, en plus de 3 adultes, 2 élèves, un travailleur de chantier.



En mai, les catégories d'âge des personnes ayant commis ou tenté de commettre des suicides ont englobé 6 adultes, 2 élèves, 3 jeunes, un enfant, une personne âgée et un migrant.



En juin, les élèves et les jeunes ont constitué la majorité des actes suicidaires recensés. Les suicides des jeunes et des enfants devient au fur et à mesure un facteur alarmant et les effets de la frustration et de la détresse psychologique non prise en charge devient un indice mettant en péril la vie et le développement des personnes qui sont dans une phase de construction et de participation active.



## Récapitulatif des motifs des conduites suicidaires durant le deuxième trimestre 2023

Motifs	Exemples
<b>La négligence de la santé mentale</b>	Suicide d'une personne âgée en état psychotique Suicide d'une personne âgée ayant essayé de s'égorger
<b>Conflits familiaux</b>	Suicide par pendaison d'un père de famille Suicide d'un homme après une tentative de féminicide
<b>Conditions d'études/ échec scolaire</b>	Suicide de deux élèves en baccalauréat Suicide d'une élève en baccalauréat suite à un échec Suicide d'un élève dans une classe
<b>Conditions et injustice de l'exil</b>	Suicide d'un père tunisien suite à l'adoption de ses enfants par une famille française Suicide d'un demandeur d'asile dans un hôpital
<b>Protestation</b>	Suicide de protestation par immolation Suicide suite à une torture en commissariat de police Suicide d'un travailleur de chantier